



Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
105 boulevard Lavoisier

Maison (détruite)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002704

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : inventaire topographique La ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, KM, 280 ; 1831, Q, 447. 2ième feuille ; 1831, Q, 448. 2ième feuille

Historique

L'emprise de la parcelle actuelle résulte de la fusion des parcelles 448 et 447, section Q, du cadastre de 1831. Les parcelles sont indiquées comme étant des jardins. Le tracé du boulevard Lavoisier s'établit au nord de ces parcelles. Le jugement d'expropriation est rendu en Juin 1913. La demande d'alignement pour le projet de construction est déposée par le propriétaire, M. Valleix Fromage (jardinier), en octobre 1913. Il reçoit l'autorisation de construire en février 1914. Le branchement à l'égout public est effectué en 1936, alors que la maison appartenait à M. Martin, capitaine d'infanterie légère à Gabès en Tunisie. La maison est transformée, à une date indéterminée, en immeuble comprenant trois appartements et des combles aménagés. En 2019, un permis de construire d'une résidence de 35 logements (dont 17 logements sociaux) et de bureaux est déposé par CG Immo (atelier d'architecture Pierre-Olivier Gaulat). La destruction du jardin intervient en été 2023.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1914 (daté par source)

Description

Le devant de la parcelle KM280 est à l'alignement du boulevard. Son angle, situé au débouché de la rue Paul Diomède, est traité en un pan coupé rendu peu perceptible par le caractère trapézoïdal de la parcelle.

L'immeuble est édifié à l'aplomb du trottoir et possède un jardin latéral et arrière ouvrant sur le boulevard par un portail aux piliers en pierre de Volvic. L'architecte des bâtiments préconise de le déposer et le conserver pour une opération ultérieure (de façon générale tous les éléments en pierre de Volvic doivent être conservés et réemployés: marches d'escaliers, banc, dallage). Une héberge provient de la différence d'alignement avec le mitoyen droit. Un espace libre attenant sans rupture de front de rue grâce à la continuité du mur de clôture du jardin occupe le flan gauche. Ces deux éléments placent l'édifice dans un contexte urbain à alignement irrégulier.

L'immeuble est un simple rectangle sans jeu de volume. L'élévation sur le boulevard est encadrée par la corniche du niveau de soubassement, les moulures d'angle et l'entablement de l'avant-toit. Les ouvertures y sont disposées de façon symétrique et répètent le même décor d'encadrement. Tous les angles (bâtiment, baies, balcon) sont droits à l'exception de la corniche du niveau de soubassement. L'architecture du bâtiment est donc sobre et régulière sans pour autant être inélégante.

Bien que l'élévation principale soit sur le boulevard, la porte d'entrée, percée dans le pignon oriental, ouvre sur le jardin. Les panneaux supérieurs des vantaux de la porte en fonte d'ornement à motif floraux sont certainement d'origine. Ils

correspondent à une production en série (visible également au n°37 de la rue du Port, Clermont-Ferrand ou au n°12 place des Sports à Randan) à motif de chardons et tiges en "coup de fouet", dont on peut trouver un modèle dans le catalogue 1914 de Ch. Schérer, Maître de Forges - Pont-sur-Saulx - Meuse. Les plans d'origine, dressés par le propriétaire, sont schématiques. Ils indiquent une cuisine et une chambre ouvrant sur le boulevard, réservant le séjour pour le côté jardin. L'immeuble est dès l'origine davantage tourné vers le jardin que vers le boulevard.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, suspendu

Énergies :

Typologies et état de conservation

État de conservation : menacé

Décor

Techniques :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Evolution d'un ilot et du bâti de rive



Elévation sur le boulevard. Au second plan à droite, on distingue l'irrégularité d'alignement des habitations bordant le boulevard

L'immeuble du 105 boulevard Lavoisier, édifié en 1913 ou 1914, compte parmi les premiers à avoir été construit le long de ce boulevard. Il est implanté au carrefour du boulevard et de la rue Paul Diomède. L'arrière de la parcelle est occupé par un vaste jardin visible depuis la rue Paul Diomède et la rue du Clos Notre-Dame. L'entrée de l'immeuble, percée dans le mur pignon oriental fait face aux ruines d'une cabane, dernier vestige de constructions qui furent nombreuses dans cette zone. Elle en est séparée par un chemin de dalles rejoignant le portail qui s'ouvre sur la rue du Clos Notre-Dame, chemin que l'on peut également qualifier d'ultime témoin de voies de communication pédestres à présent effacées.

L'édifice du 105 boulevard Lavoisier et son jardin arboré seront bientôt transformés en résidence. Ils constituaient la dernière trace du caractère agricole d'un ilot, jadis bien plus vaste, bordant le boulevard.



Dessin de l'élévation principale de la résidence "L'Inspiration" (Maître d'ouvrage CG Immo et Pierre-Olivier Gaulat architecte)

Le même phénomène interviendra d'ici peu pour les immeuble et jardins situés au n°64 et 66 du boulevard Lavoisier (IA63002761) ainsi qu'à l'angle de la rue Montaigne et du boulevard Lavoisier (IA63002759).

I. Histoire d'un ilot

L'ouverture du boulevard Lavoisier débute en 1910 (l'approbation de la commission départementale date du 11 avril 1910). Il s'établit sur le tracé du chemin vicinal n°55 dit de la Croix du pavage et redresse la courbe qu'il forme entre le carrefour de l'actuelle rue Paul Diomède et le n°126 du boulevard, ce qui impliqua d'entamer la partie nord de la parcelle du n°105. A l'époque d'édification de la maison, en 1914, le boulevard s'interrompait à l'est de la parcelle voisine (n°101). La jonction avec le débouché de la rue Saint-Alyre ne sera effective qu'après 19201. Le boulevard formait donc un cul de sac dont on ne pouvait sortir qu'en empruntant le chemin vicinal n°80 (actuellement rue Paul Diomède). La maison du n°105 s'ajoutait au deux autres édifices bordant ce carrefour inachevé (le n°101 du boulevard Lavoisier et le n°22 de la rue Paul Diomède, demande de construction en 1912).



Vue du carrefour des boulevards Lavoisier et de la rue Paul Diomède depuis la parcelle du n°105 boulevard Lavoisier. Les trois édifices du croisement avant la Première Guerre mondiale: à gauche, l'élévation postérieure du n°105 boulevard Lavoisier, au second plan au centre, la façade de couleur jaune du n°22 rue Paul Diomède, à droite l'élévation postérieure du n°101 boulevard Lavoisier.

Le caractère peu urbanisé du secteur prévaut également à l'ouest: jusqu'à l'usine Bergougnan, au carrefour de la rue Fontgiève, ne se trouvait qu'une maison comprenant un café en rez-de-chaussée (n°133 du boulevard Lavoisier, date de demande en 1908, édifice remanié) et une habitation avec commerce à l'angle du boulevard et de la rue Fontgiève (date de demande 1909, édifice détruit). Dans ce secteur ouest, la villa Bergougnan (actuelle Chambre de commerce et d'industrie) était en cours de construction (date de demande 1913).

Le vaste ilot à l'extrémité duquel se trouvait le n°105 était occupé par des jardins jusqu'à la fin des années 1970. En 1990, le prolongement de la rue du Clos-Notre-Dame isole les parcelles bordant le boulevard du reste de l'ilot qui au fil des années 1980 s'était urbanisé par comblement des espaces végétaux. Le jardin du n°105 était ainsi la dernière trace végétale de ce secteur. La figure [IVR84_20226301408NUDA](#) représente l'ilot en 1974: seul la rive du boulevard est construite, il n'est pas encore traversé par la voirie et son cœur est constitué de jardins. La figure suivante, [IVR84_20226301407NUDA](#), nous montre l'ilot en 1985: la première portion de la rue du Clos-Notre-Dame commence à fractionner l'ilot. Le périmètre des jardins est réduit de moitié par l'implantation d'une résidence, d'un EHPAD et d'un supermarché. Enfin, sur la figure [IVR84_20226301406NUDA](#), en 2000, nous atteignons au comblement actuel de l'ilot (si ce n'est la parcelle du n°48 de la rue du Clos-Notre-Dame, soulignée en pointillés verts, qui a été bâtie depuis lors). L'ilot est découpé par le percement, au nord, de la rue du Clos-Notre-Dame et, au sud, par la rue Paul-Bresset.

II. Morphologie urbaine



Pignon d'alignement du n°105 boulevard Lavoisier

L'immeuble du 105 est implanté en devant de parcelle, à l'alignement de la voie et à l'aplomb du trottoir. L'immeuble mitoyen, construit postérieurement (1938) s'implante en retrait d'alignement, ce qui a pour effet de créer un pignon d'alignement d'une largeur de 2,50 mètres. Les retraits obliques des numéros 113 à 117 ainsi que l'espace libre attenant au bâti, produit par le jardin à l'est du 105, concourent à placer l'immeuble dans un contexte d'alignement irrégulier. La notice descriptive de la demande de permis de construire de la résidence "L'inspiration" souligne le caractère "hétérogène" de l'urbanisme de ce secteur, les volumes des tours Galaxie et de l'immeuble France-Telecom (respectivement placés à l'ouest après le carrefour avec la rue Fontgiève et à l'est après celui avec la rue Paul Diomède) formant des légitimations de hauteur d'élévation, sans pour autant prendre en considération le retrait d'alignement et l'absence de mitoyen, procédés de monumentalisation leur donnant un caractère spécifique dans le tissu urbain généralement de faible hauteur, qui les placent à distance de la voirie et des constructions préexistantes.



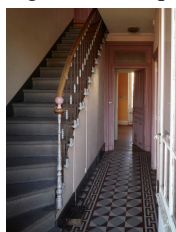
Alignement irrégulier vu depuis l'angle du n°105 boulevard Lavoisier

Pour autant, le projet de construction intègre bien une observation du contexte. L'immeuble du n°105 est placé en vis-à-vis de la maison dite "villa Vigneron" (Valentin Vigneron architecte, 1937). Les deux édifices sont construits en devant de parcelle, leurs entrées sont reportés à l'est, ouvrant sur un jardin qui forme l'angle du carrefour avec la rue Paul Diomède. L'architecte du projet "L'Inspiration" a retenu cette option en soulignant la similitude formelle par l'adoption d'un renforcement de la travée centrale de l'immeuble. L'effet est troublant, agissant comme un miroir déformant dans lequel le volume de la "villa Vigneron" est préservé tout en étant porté à une dimension emphatique (figure [IVR84_20236300709NUCA](#) sur laquelle on voit à gauche le dessin du projet et à droite la villa Vigneron, préfiguration du futur vis-à-vis et de l'inspiration formelle).

Il en résultera un dialogue qui sera moins de morphologie urbaine - les dimensions l'empêcheront sans doute, l'espace libre attenant créé par les deux jardins en vis-à-vis disparaîtra - qu'une citation de nature architecturale placée en manifeste symétrie. Les deux autres angles des édifices à l'est du carrefour étant traité en angle droit, respectivement avec et sans retrait d'alignement, le croisement des voies conservera une forte rupture de rythme urbain.

III. Morphologie d'une habitation

L'immeuble occupe l'angle nord-ouest d'une parcelle trapézoïdale de bout d'îlot comprise entre le boulevard Lavoisier, la rue Paul Diomède et du Clos Notre-Dame. Le relief de la parcelle est caractérisé par le pendage du terrain se développant du boulevard Lavoisier à la rue du Clos Notre-Dame. Ce pendage influe sur l'architecture de l'immeuble : l'étage de soubassement sur le boulevard Lavoisier, aux ouvertures oblongues obturées par des plaques de tôle percées d'un motif floral, s'ouvre en rez-de-jardin dans l'élévation secondaire. L'implantation de la voirie commande aussi la morphologie du jardin qui s'inscrit en une dépression dont les limites sont fixées par les talus que forment les rues Paul Diomède, du Clos Notre-Dame (pourvu d'un mur anti-crue) et du boulevard Lavoisier. La rue Paul Diomède, à l'est, ainsi que la rue du Clos-Notre-Dame, au sud, longent le jardin sans qu'aucun bâtiment n'en masque la vue. Sa présence est renforcée par le fait qu'il se situe en contrebas des voies ; le piéton se trouve en surplomb ce qui renforce la possibilité de l'embrasser du regard tandis que l'habitant bénéficie de la protection du talus l'isolant des nuisances de la circulation automobile.



Vue intérieure, couloir et escalier, départ de la main courante suspendue

L'immeuble, partitionné en trois appartements et combles aménagés, est composé d'un étage-carré alors que les plans d'origine indiquent une maison ne comptant que l'étage de soubassement et le rez-de-chaussée (figure [IVR84_20236300703NUCA](#) où l'on voit le plan du rez-de-chaussée projeté en 1913). Il est difficile de déterminer si des libertés ont été prises lors de l'édification ou si une surélévation est intervenue par la suite. L'escalier droit entre-murs menant au rez-de-chaussée s'établit en perpendiculaire du mur pignon. Il débouche sur un couloir menant, à main gauche, à la porte fenêtre s'ouvrant sur le balcon régnant côté jardin. Les escaliers du premier étage et des combles aménagés adoptent alors une orientation en parallèle du mur pignon. Le changement d'orientation de l'escalier, le départ de la main courante suspendue et le raccord des marches sur le couloir menant à l'escalier des combles dont le matériau de construction change (en bois et non plus en pierre) soulignent une distinction entre les deux niveaux représentés sur les plans d'origine et les niveaux supérieurs. L'homogénéité de l'élévation principale traitée en symétrie sans liaison ou limitation des niveaux autre que l'encadrement d'une moulure d'angle et des corniches de l'avant-toit et du niveau de soubassement, ainsi que le décor d'encadrement des baies (chambranles des trois ouvertures à crossettes supérieures ornées de gouttes, appuis supportés par des consoles à triglyphes) plaident pour une édification d'un seul tenant. On peut inférer une modification de la destination du bâtiment par l'installation de cabinets d'aisance à l'extrémité des deux balcons régnant sur l'élévation postérieure. Le cabinet d'aisance était à l'origine installé dans un cabanon jouxtant la cabane de jardin comme en atteste un croquis joint au dossier de demande de raccordement à l'égout datant de 1936. On peut donc imaginer que la partition en appartements intervient après cette date. Si la transformation de la maison en immeuble avait conduit à la surélever, il paraît cependant peu envisageable qu'on ait usé du style d'encadrement des baies peu compatible avec les goûts du

deuxième quart du XXe siècle. Il est probable que si décalage temporel il y eut, il fut de courte durée et que l'étage supplémentaire ait été réalisé dans la foulée. On peut d'ailleurs noter que les balcons sur le jardin reprennent le procédé de fabrication du plafond de l'étage de soubassement (solives métalliques à entrevous en berceaux segmentaires). Les plans d'origine, signés du propriétaire, sont modestes tant dans leur forme (pas d'élévation figurée et un fruste schématisation) que dans le projet qu'ils figurent: un étage de soubassement comprenant des remises, un rez-de-chaussée composé de quatre pièces distribuées par un couloir central: d'une part une salle à manger (avec cheminée, lambris d'appui au rez-de-chaussée et moulure au premier) et une chambre ouvrant sur le jardin et d'autre part une cuisine et une chambre (avec cheminée) sur la façade. La seule pièce de réception, à savoir la salle à manger, ouvre sur le jardin tandis que la cuisine est orientée vers le boulevard. On peut y voir une volonté de profiter davantage de l'espace arboré que du boulevard. Ainsi, planifié à l'origine comme une sorte de maison de jardin dans la tradition des "tonnes" clermontoises, cette maison acquiert un volume plus ambitieux qui permet, à terme, de la transformer en immeuble tout en préservant le jardin. Le caractère exigüé et modeste des appartements, la proximité bruyante du boulevard Lavoisier et l'absence de garage automobile ont sans doute joué dans la désaffectation de cet immeuble ayant conduit à la vente du terrain.

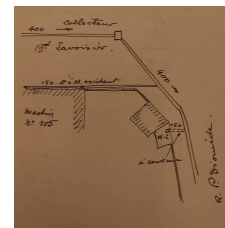


Schéma de raccordement à l'égout

1. Voir Plan d'alignement du boulevard nord, détail carrefour de la rue Paul Diomède, dans les illustrations de ce dossier

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 241, Expropriations, Boulevard de ronde, 1913**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 241. **Expropriations, Boulevard de ronde et avenue de la Poudrière. 1856-1919.** [1ière chemise] **Boulevard de Ronde, chemin vicinal ordinaire n°55 de la Croix du Pavage avec embranchement sur la place des Carmes Déchaux.** Tableau des offres et des demandes, jugement d'expropriation, notifications, état parcellaire estimatif, paiement des indemnités. plan d'ensemble du chemin vicinal ordinaire. 1910.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 241 [1ière chemise]
- **AC Clermont-Ferrand, O216 881-13A, demande d'alignement maison 133 boulevard Lavoisier, 1908**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 881-13A. [**Demande d'alignement maison 133 boulevard Lavoisier**]. 1908.
AC Clermont-Ferrand : O216 881-13A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1288-13A, demande d'alignement maison angle Fontgèze et boulevard Lavoisier, 1909**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1288-13A. [**Demande d'alignement maison angle Fontgèze et boulevard Lavoisier**]. 1909
AC Clermont-Ferrand : O216 1288-13A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 132-14A, demande d'alignement immeuble n°22 rue Paul Diomède, 1912**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 132 14A. [**Demande d'alignement immeuble n°22 rue Paul Diomède**]. 1912
AC Clermont-Ferrand : O216 132-14A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 263-14A, demande d'alignement immeuble 101 boulevard Lavoisier, 1912**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 263 14A. [**Demande d'alignement immeuble 101 boulevard Lavoisier**]. 1912.

AC Clermont-Ferrand : O216 263-14A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 687-14A, demande d'alignement maison 105 boulevard Lavoisier, 1913**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 687 14A. [Demande d'alignement maison 105 boulevard Lavoisier]. 1913.
AC Clermont-Ferrand : O216 687-14A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 701-14A, demande d'alignement maison, 148 boulevard Lavoisier, 1913**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 701 14A. [Demande d'alignement maison, 148 boulevard Lavoisier]. 1913.
AC Clermont-Ferrand : O216 701-14A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 420-24A, demande d'alignement maison 110 boulevard Lavoisier, 1937**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 420 24A. [Demande d'alignement maison 110 boulevard Lavoisier]. 1937.
AC Clermont-Ferrand : O216 420-24A
- **AC Clermont-Ferrand, PC 63113 19 GO194, Permis de construire résidence L'Inspiration, 105 boulevard Lavoisier, 2019**
AC Clermont-Ferrand. Service de l'urbanisme. PC 63113 19 GO194. [Demande de permis de construire de la résidence L'Inspiration, 105 boulevard Lavoisier]. 7 octobre 2019.
AC Clermont-Ferrand : PC 63113 19 GO194

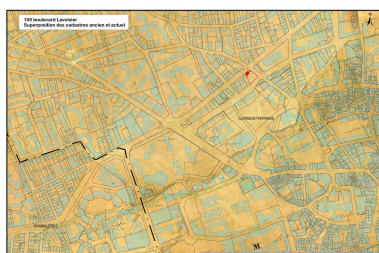
Documents figurés

- **AC Clermont-Ferrand, O216 114-24A, schéma de branchement à l'égout public, 105 boulevard Lavoisier, 1936**
[Schéma de branchement à l'égout public] / A. Civade, entrepreneur. Novembre 1936. Dess. Extr. de [liasse d'archives] ["Demande de branchement à l'égout public"], AC Clermont-Ferrand, série O216 : 114 24A.
AC Clermont-Ferrand : O216 114-24A

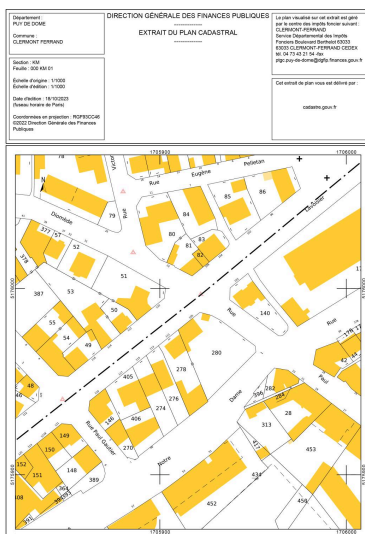
Bibliographie

- **Catalogue Ch. Schérer, Maître de Forges, Album n°4**
Catlogue de fonderie Ch. Schérer, Maître de Forges . Pont-sur-Saulx - Meuse. Album des panneaux et impostes pour portes. 1914.

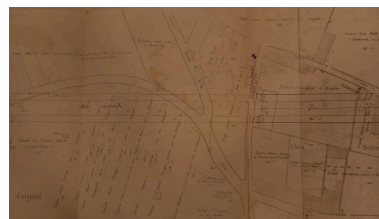
Illustrations



Superposition du cadastre ancien (51 Fi 1557 Section Q de Montjuzet, 2e feuille, 1831) et de l'actuel avec localisation du 105 boulevard Lavoisier
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR84_20226301403NUDA

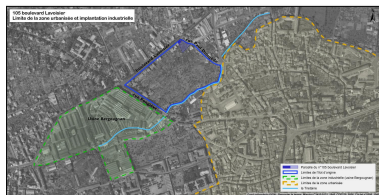


Extrait de plan cadastral (section KM)

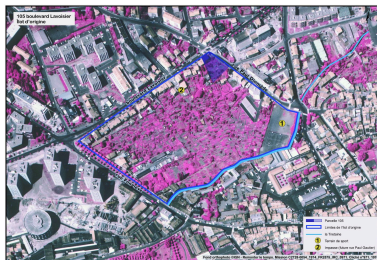


Plan d'alignement du boulevard nord, détail carrefour de la rue Paul Diomède. On observe à gauche le redressement du chemin vicinal n°55 ainsi qu'à droite la balise mentionnant l'interruption du boulevard (au niveau du chemin rural n°96)
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Bourgeac
IVR84_20236300740NUCA

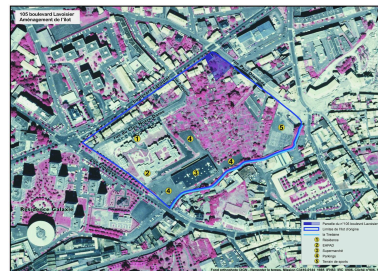
Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20236300909NUDA



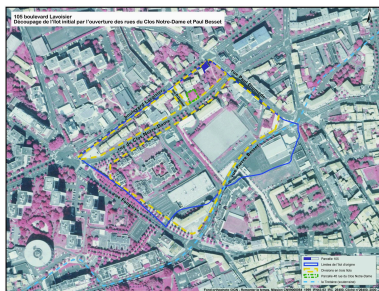
Milieu d'implantation de l'îlot compris entre le boulevard Lavoisier, la rue Fontgière, Paul Diomède et la Tiretaine
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
 IVR84_20226301404NUDA



Urbanisation de l'îlot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 1974, seul le front de boulevard est construit. L'îlot n'est pas encore traversé par la voirie et son cœur est constitué de jardins.
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
 IVR84_20226301408NUDA



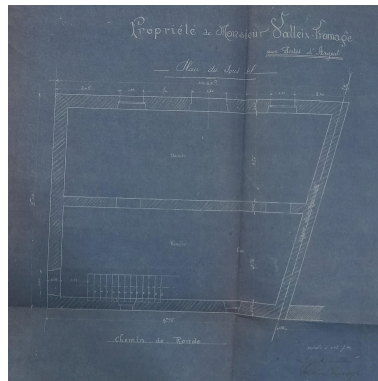
Urbanisation de l'îlot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 1985, la première portion de l'extension de la rue du Clos-Notre-Dame commence à fractionner l'îlot. Le périmètre des jardins est réduit de moitié par l'implantation d'une résidence, d'un EHPAD et d'un supermarché.
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
 IVR84_20226301407NUDA



Urbanisation de l'îlot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 2000, l'îlot est découpé par le percement, au nord, de la rue du Clos-Notre-Dame et, au sud, par l'ouverture de la rue Paul-Bresset. La parcelle du n°48 de la rue du Clos-Notre-Dame (soulignée en pointillé vert) a été bâtie depuis lors.
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
 IVR84_20226301406NUDA



Dessin de l'élévation principale de la résidence "L'Inspiration" (Maître d'ouvrage CG Immo et Pierre-Olivier Gaulat architecte)
 Repro. Félicie Fougère ,
 Autr. Pierre-Olivier Gaulat
 IVR84_20236300697NUCA



Plan de l'étage de soubassement
 Repro. Félicie Fougère ,
 Autr. Valleix-Fromage
 IVR84_20236300702NUCA



Plan du rez-de-chaussée
 Repro. Félicie Fougère ,
 Autr. Valleix-Fromage
 IVR84_20236300703NUCA

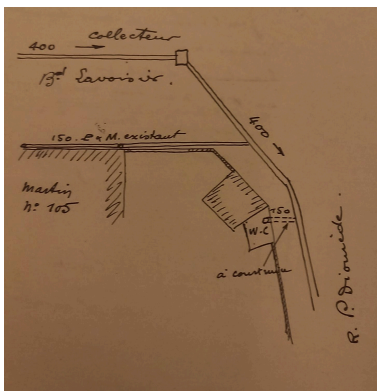


Schéma de raccordement à l'égout
 Repro. Félicie Fougère ,
 Phot. Valleix-Fromage
 IVR84_20236300696NUCA



Élévation sur le boulevard
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300038NUC4A



Elévation sur le boulevard. Au second plan à droite, on distingue l'irrégularité d'alignement des habitations bordant le boulevard
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300037NUC4A



Elévation sur le boulevard
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300039NUC4A



Elévation sur le boulevard
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300040NUC4A



Vue de l'élévation latérale et postérieure
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20236300694NUCA



Vue du carrefour des boulevards Lavoisier et de la rue Paul Diomède depuis la parcelle du n°105 boulevard Lavoisier. Les trois édifices du croisement avant la Première Guerre mondiale: à gauche, l'élévation postérieure du n°105 boulevard Lavoisier, au second plan au centre, la façade de couleur jaune du n°22 rue Paul Diomède, à droite l'élévation postérieure du n°101 boulevard Lavoisier.
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20236300706NUCA



Alignement irrégulier vu depuis l'angle du n°105 boulevard Lavoisier
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20236300707NUCA



Pignon d'alignement du n°105 boulevard Lavoisier
Phot. Félicie Fougère



Carrefour du boulevard Lavoisier et de la rue Paul Diomède. A gauche le dessin de l'élévation de la résidence projetée, à droite, la maison dite "villa Vigneron"
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20236300709NUCA



Vue de l'élévation principale de la maison dite "villa Vigneron" depuis le carrefour du boulevard Lavoisier et de la rue Paul Diomède
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300504NUC4A

IVR84_20236300708NUCA



Elévation sur le jardin
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300045NUC4A



Elévation postérieure sur le
jardin, vue depuis l'entrée du
jardin rue du Clos Notre-Dame
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20216301234NUCA



Elévation postérieure après
destruction du jardin (août 2023)
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20236300705NUCA



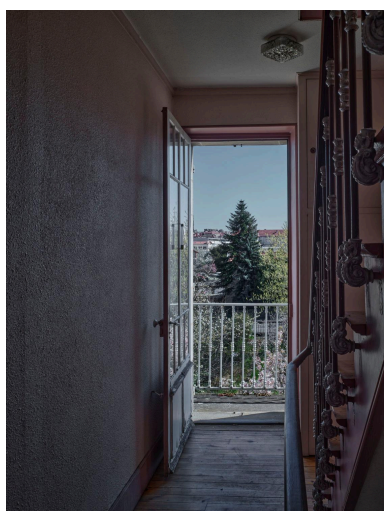
Elévation orientale du 105 boulevard
Lavoisier après destruction
de l'immeuble (janvier 2024)
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246300004NUCA



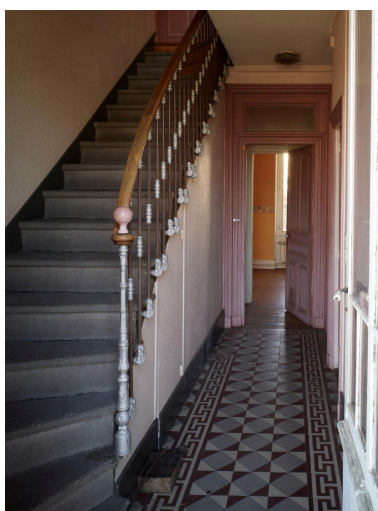
Vue du portail depuis le jardin
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20236300695NUCA



Jardin et vue sur les
tours de la cathédrale
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300042NUC4A



Le balcon donnant sur le
jardin vu depuis le couloir



Vue intérieure, couloir et escalier,
départ de la main courante suspendue



Ferromneries de la porte d'entrée

Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300043NUC4A

Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300044NUC4A

Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20236300704NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les carrefours et places des boulevards de Clermont-Ferrand (IA63002760) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand

Les maisons des boulevards (IA63002763) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, avenue d' Italie, boulevard Fleury, boulevard Cote-Blatin, boulevard Jean-Jaurès, boulevard Aristide-Briand, boulevard Duclaux, boulevard Berthelot, boulevard Lavoisier, boulevard Jean-Baptiste-Dumas

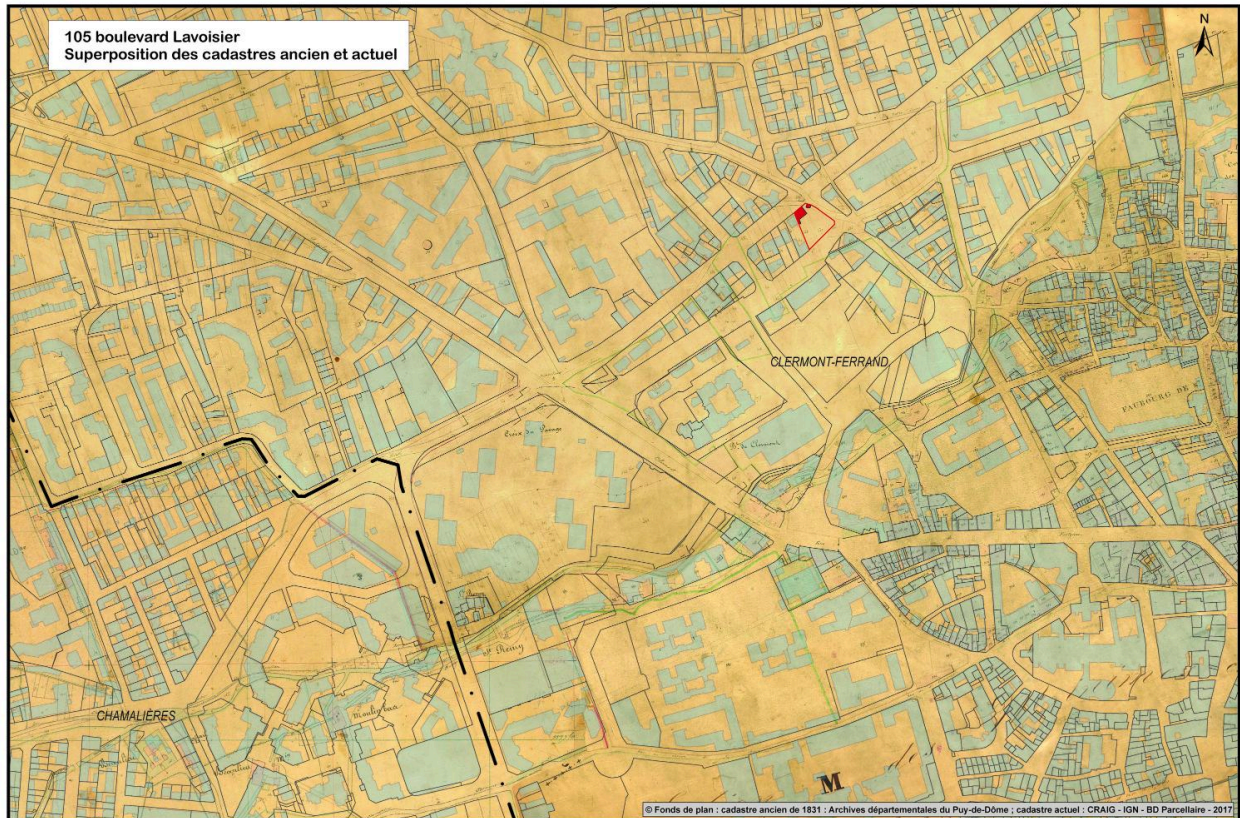
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

boulevard Lavoisier (IA63002888) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, boulevard Lavoisier

Auteur(s) du dossier : Félicie Fougère

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

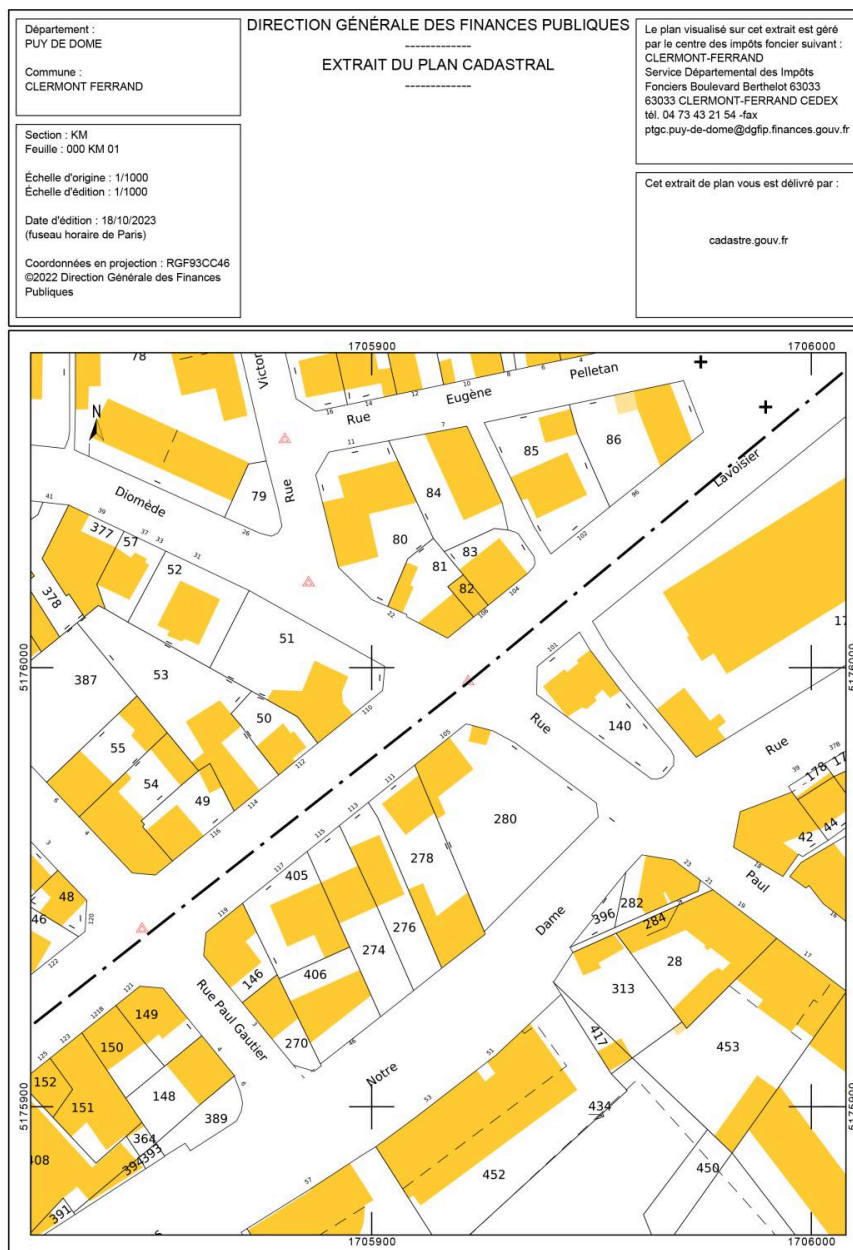


Superposition du cadastre ancien (51 Fi 1557 Section Q de Montjuzet, 2e feuille, 1831) et de l'actuel avec localisation du 105 boulevard Lavoisier

IVR84_20226301403NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



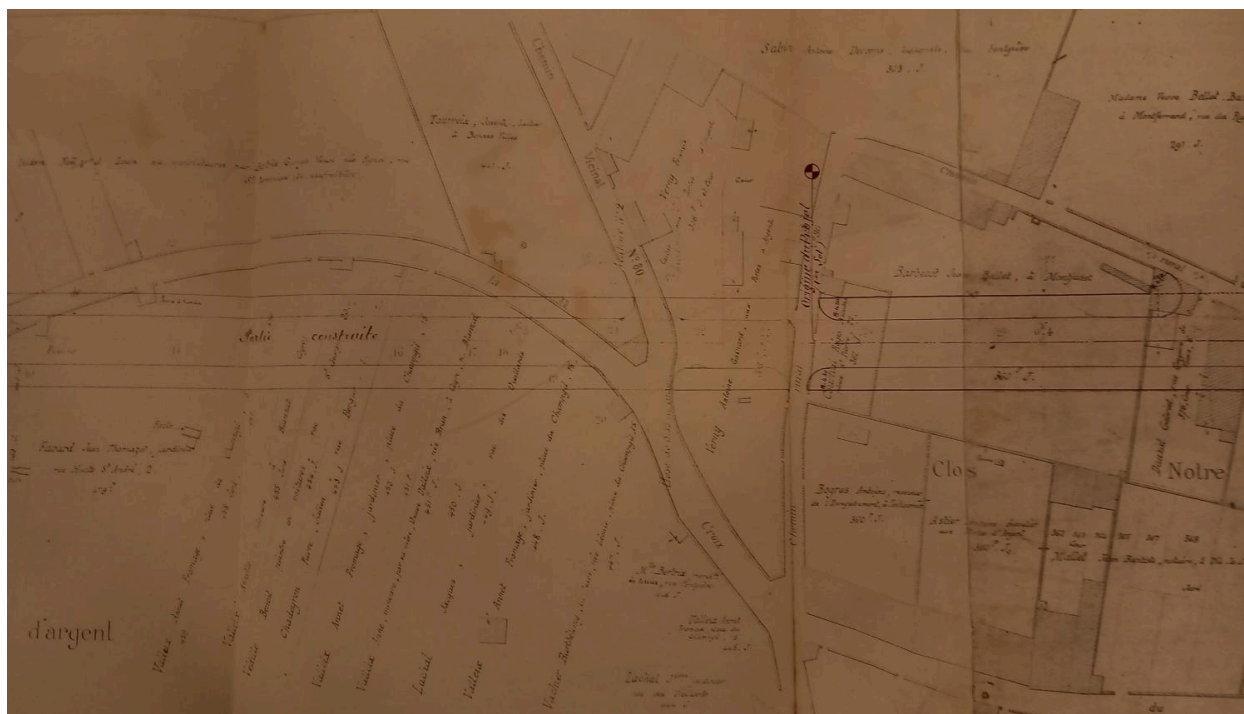
Extrait de plan cadastral (section KM)

IVR84_20236300909NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Date de prise de vue : 2022

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'alignement du boulevard nord, détail carrefour de la rue Paul Diomède. On observe à gauche le redressement du chemin vicinal n°55 ainsi qu'à droite la balise mentionnant l'interruption du boulevard (au niveau du chemin rural n°96)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 53, Alignement, plan parcellaire boulevard nord, 1920**
AC Clermont-Ferrand, série 1 O 53, Alignements: quartier des Bughes et de Montlosier, chemise boulevard nord. Boulevard de ronde (nord), projet de construction de la partie comprise entre le lot déjà exécuté aux Portes d'Argent et le chemin de St-Alyre et des petites Bughes et la route nationale n°9. Plan parcellaire 1910, tracé édifié et à édifier 1920. Ech: 0,002 m/m, tirage sur papier.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 53

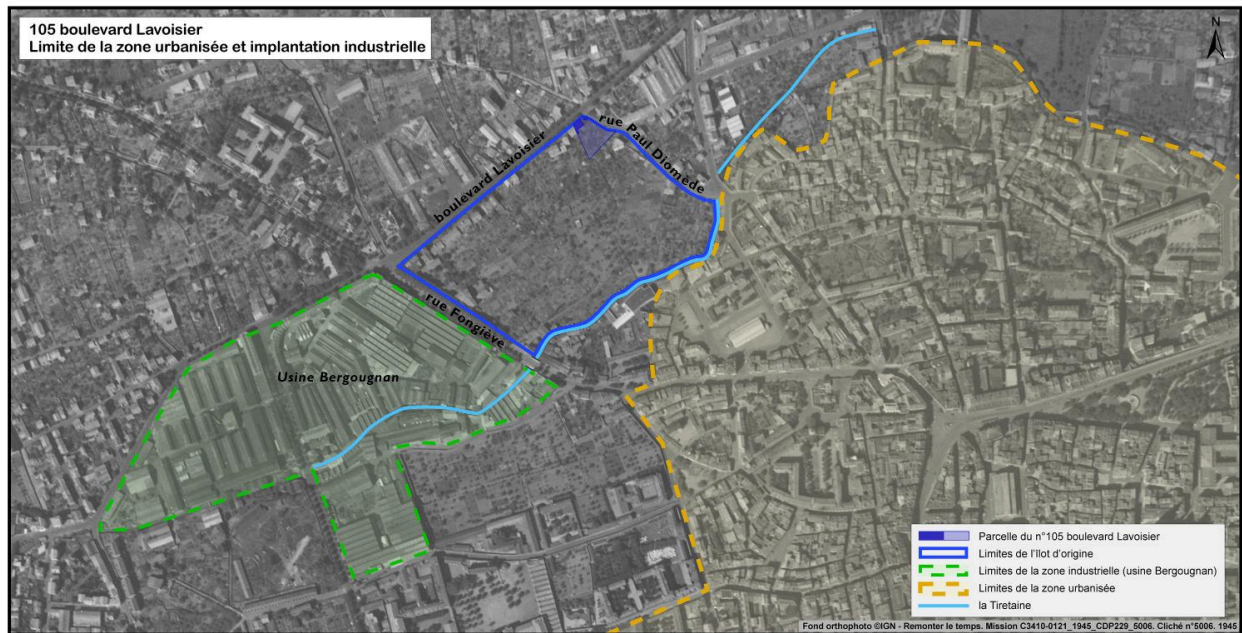
IVR84_20236300740NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Bourgeac

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

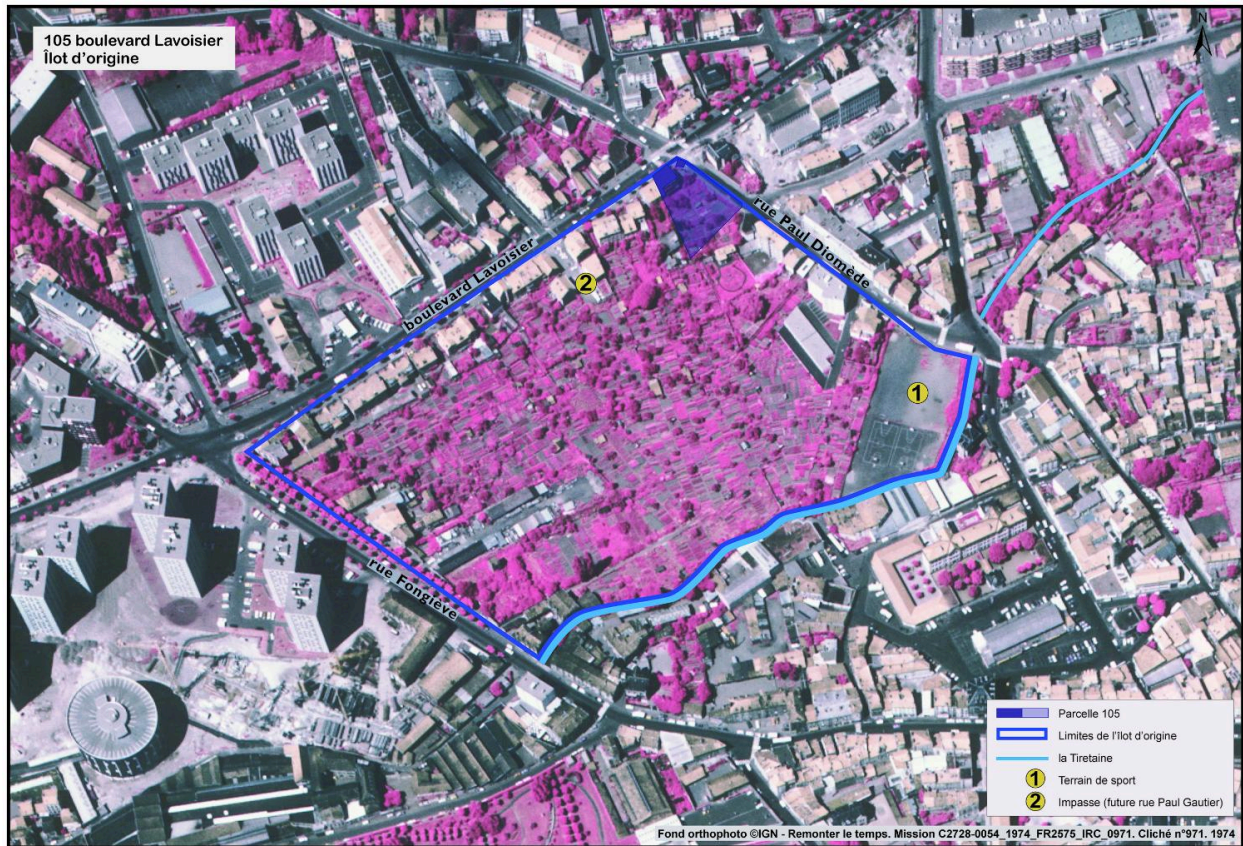


Milieu d'implantation de l'îlot compris entre le boulevard Lavoisier, la rue Fontgière, Paul Diomède et la Tiretaine

IVR84_20226301404NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Urbanisation de l'ilot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 1974, seul le front de boulevard est construit. L'ilot n'est pas encore traversé par la voirie et son coeur est constitué de jardins.

IVR84_20226301408NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

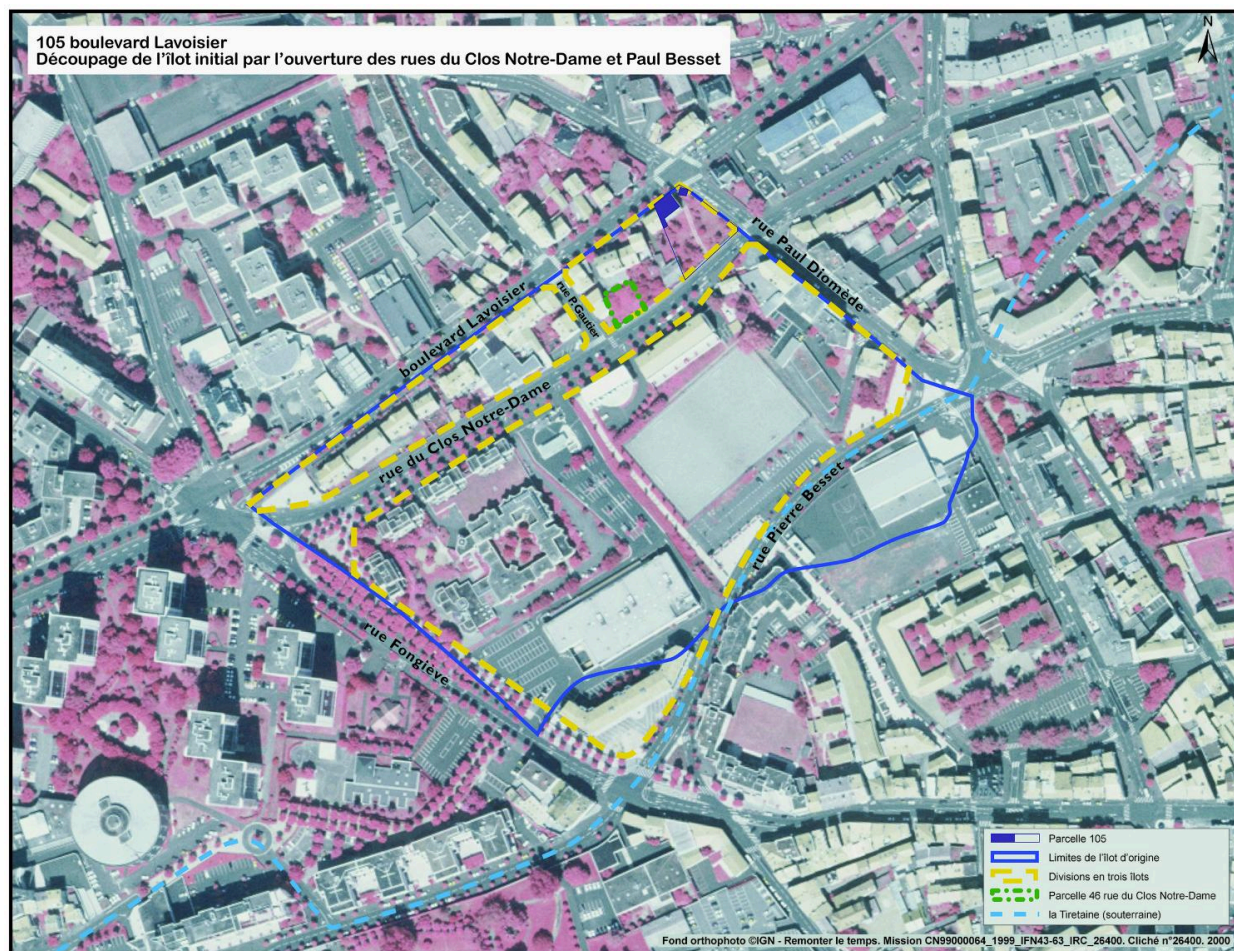


Urbanisation de l'îlot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 1985, la première portion de l'extension de la rue du Clos-Notre-Dame commence à fractionner l'îlot. Le périmètre des jardins est réduit de moitié par l'implantation d'une résidence, d'un EHPAD et d'un supermarché.

IVR84_20226301407NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Urbanisation de l'ilot à l'extrémité sud-ouest du boulevard Lavoisier. En 2000, l'ilot est découpé par le percement, au nord, de la rue du Clos-Notre-Dame et, au sud, par l'ouverture de la rue Paul-Besset. La parcelle du n°48 de la rue du Clos-Notre-Dame (soulignée en pointillé vert) a été bâtie depuis lors.

IVR84_20226301406NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dessin de l'élévation principale de la résidence "L'Inspiration" (Maître d'ouvrage CG Immo et Pierre-Olivier Gaulat architecte)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 63113 19 GO194, Permis de construire résidence L'Inspiration, 105 boulevard Lavoisier, 2019**

AC Clermont-Ferrand. Service de l'urbanisme. PC 63113 19 GO194. [Demande de permis de construire de la résidence L'Inspiration, 105 boulevard Lavoisier]. 7 octobre 2019.

AC Clermont-Ferrand : PC 63113 19 GO194

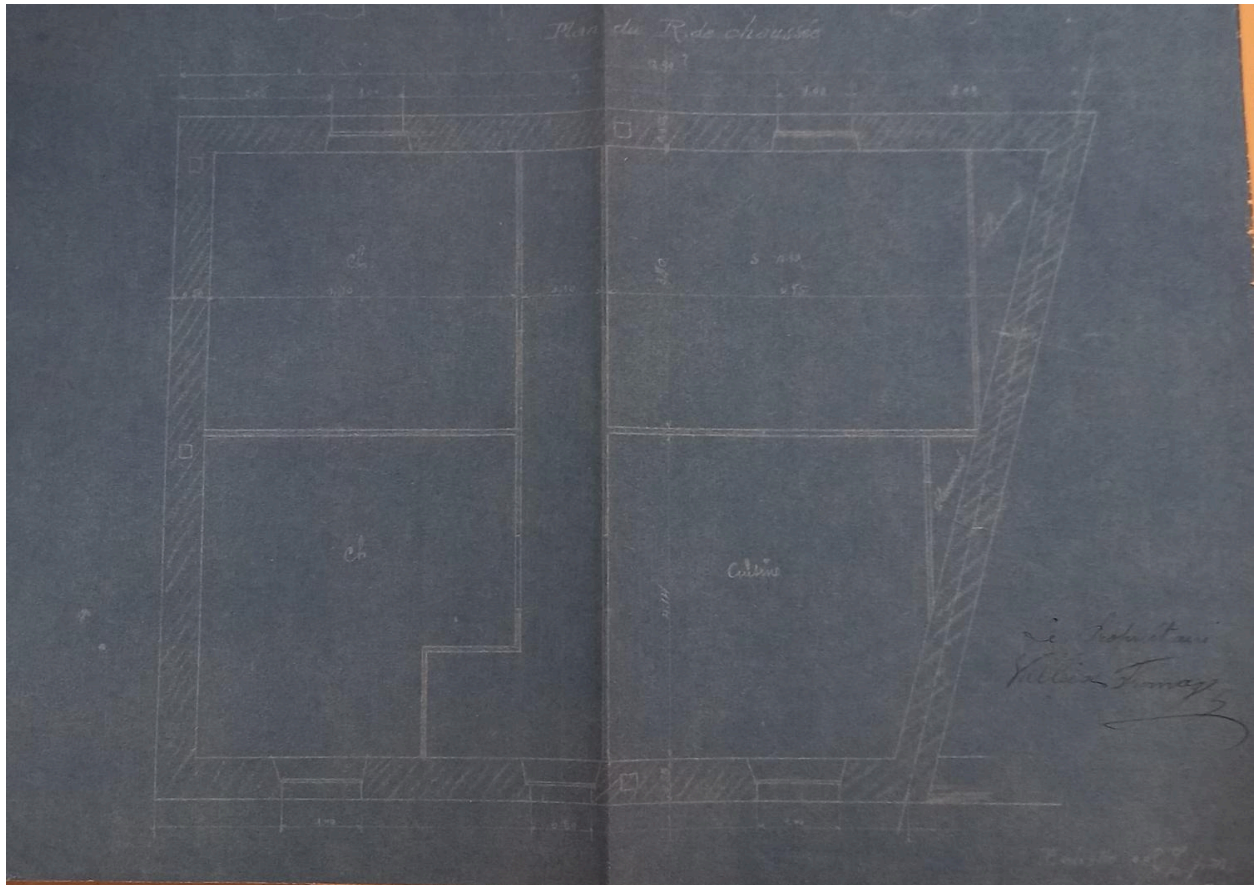
IVR84_20236300697NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Pierre-Olivier Gaulat

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du rez-de-chaussée

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, O216 687-14A, demande d'alignement maison 105 boulevard Lavoisier, 1913**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 687 14A. [Demande d'alignement maison 105 boulevard Lavoisier].
1913.
AC Clermont-Ferrand : O216 687-14A

IVR84_20236300703NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Valleix-Fromage

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

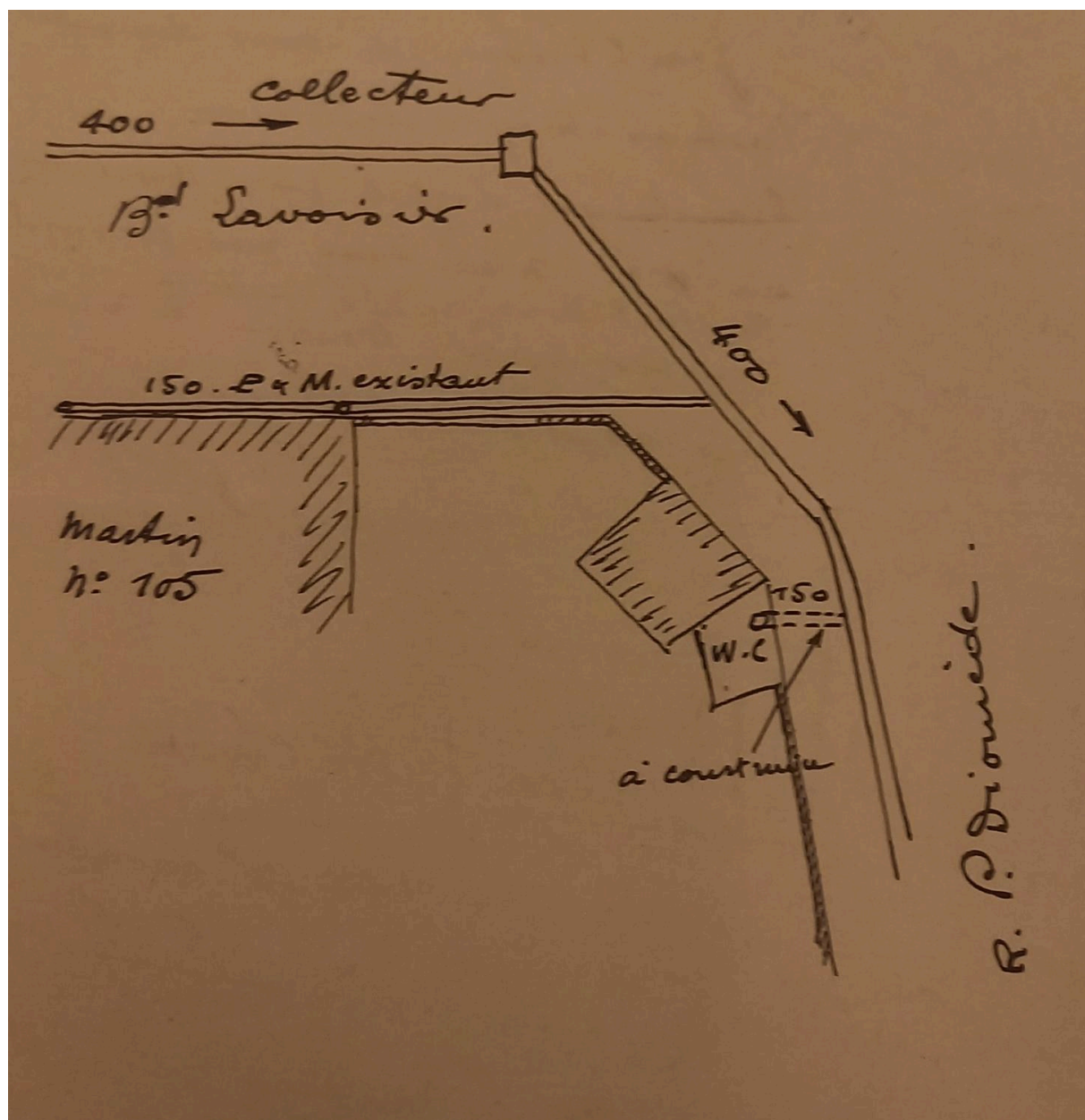


Schéma de raccordement à l'égout

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, O216 114-24A, schéma de branchement à l'égout public, 105 boulevard Lavoisier, 1936**
[Schéma de branchement à l'égout public] / A. Civade, entrepreneur. Novembre 1936. Dess. Extr. de [liasse d'archives] ["Demande de branchement à l'égout public"], AC Clermont-Ferrand, série O216 : 114 24A.
AC Clermont-Ferrand : O216 114-24A

IVR84_20236300696NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère , Auteur de l'illustration : Valleix-Fromage

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur le boulevard

IVR84_20236300038NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sur le boulevard. Au second plan à droite, on distingue l'irrégularité d'alignement des habitations bordant le boulevard

IVR84_20236300037NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation sur le boulevard

IVR84_20236300039NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sur le boulevard

IVR84_20236300040NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'élévation latérale et postérieure

IVR84_20236300694NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du carrefour des boulevards Lavoisier et de la rue Paul Diomède depuis la parcelle du n°105 boulevard Lavoisier. Les trois édifices du croisement avant la Première Guerre mondiale: à gauche, l'élévation postérieure du n°105 boulevard Lavoisier, au second plan au centre, la façade de couleur jaune du n°22 rue Paul Diomède, à droite l'élévation postérieure du n°101 boulevard Lavoisier.

IVR84_20236300706NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Alignement irrégulier vu depuis l'angle du n°105 boulevard Lavoisier

IVR84_20236300707NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pignon d'alignement du n° 105 boulevard Lavoisier

IVR84_20236300708NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrefour du boulevard Lavoisier et de la rue Paul Diomède. A gauche le dessin de l'élévation de la résidence projetée, à droite, la maison dite "villa Vigneron"

IVR84_20236300709NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'élévation principale de la maison dite "villa Vigneron" depuis le carrefour du boulevard Lavoisier et de la rue Paul Diomède

IVR84_20236300504NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sur le jardin

IVR84_20236300045NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation postérieure sur le jardin, vue depuis l'entrée du jardin rue du Clos Notre-Dame

IVR84_20216301234NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

Fonds privés

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation postérieure après destruction du jardin (août 2023)

IVR84_20236300705NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation orientale du 105 boulevard Lavoisier après destruction de l'immeuble (janvier 2024)

IVR84_20246300004NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du portail depuis le jardin

IVR84_20236300695NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

Date de prise de vue : 2021

Fonds privés

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



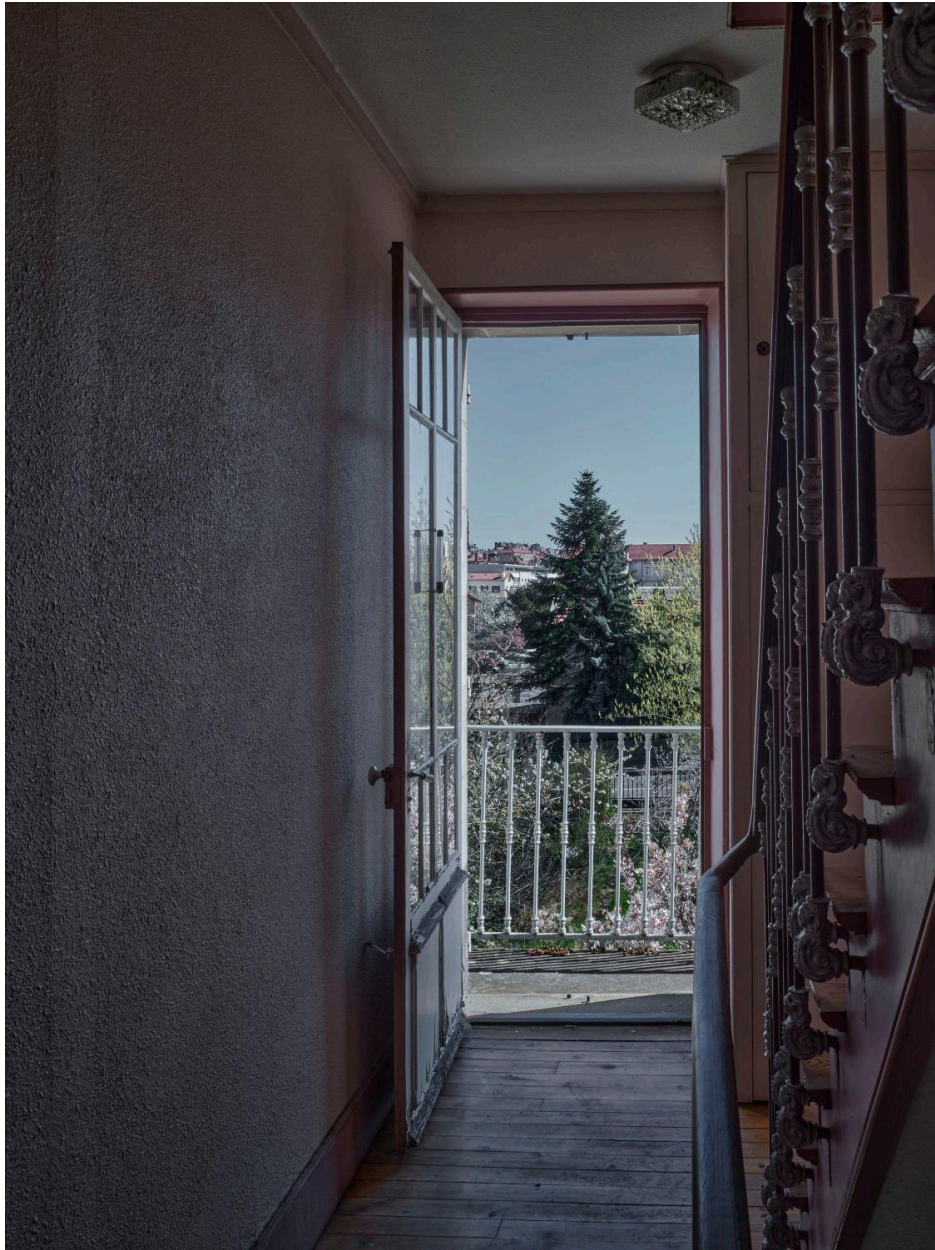
Jardin et vue sur les tours de la cathédrale

IVR84_20236300042NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



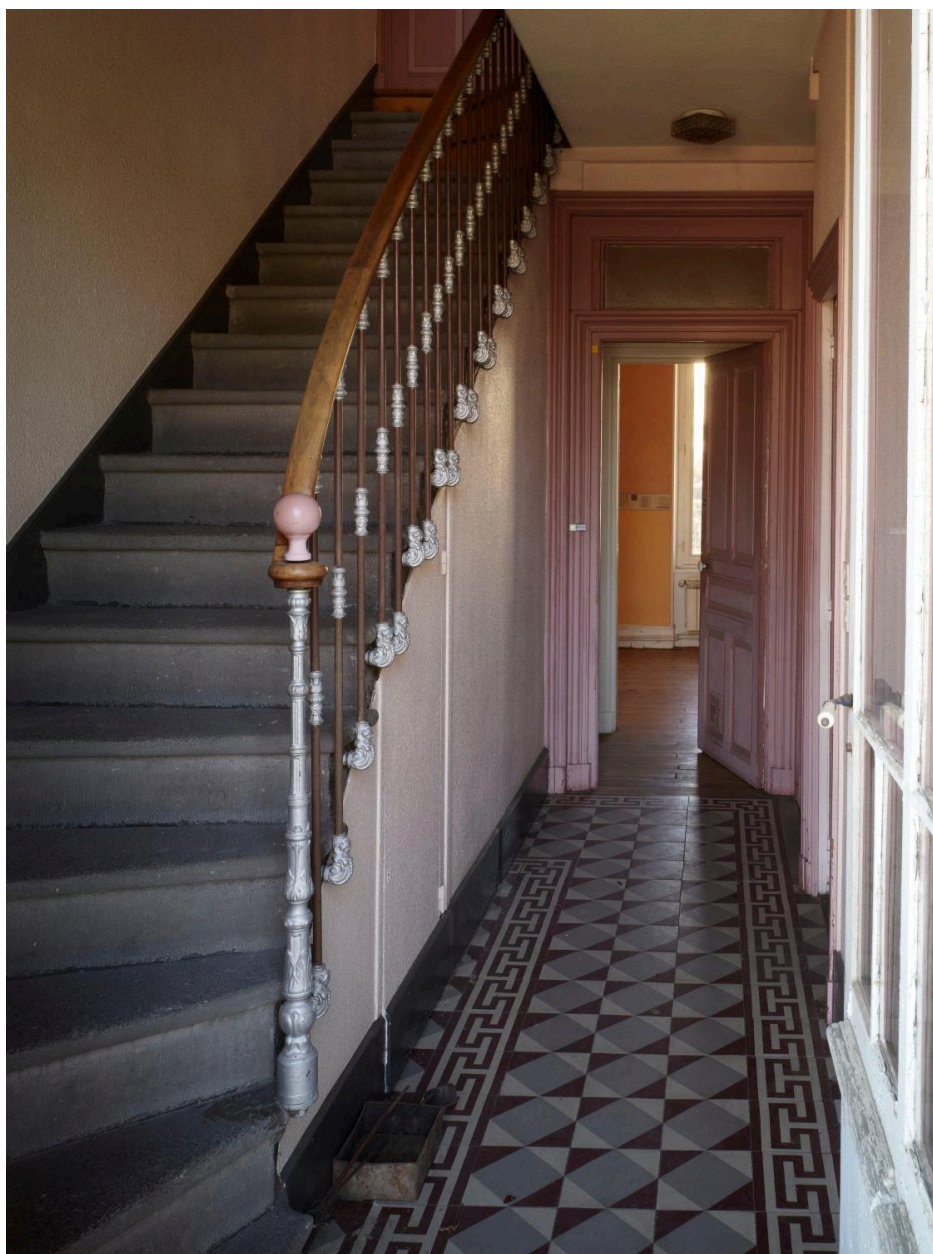
Le balcon donnant sur le jardin vu depuis le couloir

IVR84_20236300043NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure, couloir et escalier, départ de la main courante suspendue

IVR84_20236300044NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ferromeries de la porte d'entrée

IVR84_20236300704NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

Date de prise de vue : 2021

Fonds privés

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation